



RESOLUTIONS ATTEINTES A LA 2EME SESSION DU CONSEIL EXECUTIF D'AAMA

TENUE DU 6 AU 7 FEVRIER 2018

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
1	<p>QUESTIONS ADMINISTRATIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cadre de mise en œuvre de l'article 11 de la Constitution de l'AAMA (budget et dépenses). 	<p>Le Conseil exécutif a créé une équipe dirigée par le Ghana et composée du Kenya, de l'Afrique du Sud, des Seychelles, du Soudan et du Nigéria pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer un plan d'activités à court terme ou un programme d'action (plan triennal) pour l'AAMA couvrant une (1) conférence annuelle et une (1) réunion du conseil exécutif au cours d'une année donnée. • Examiner les postes budgétaires proposés conformément au plan d'activités et préparer un 	<p>GHANA— CHEF D'ÉQUIPE</p> <p>KENYA</p> <p>SOUTH AFRICA</p> <p>SEYCHELLES</p> <p>SUDAN</p> <p>NIGERIA</p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		budget provisoire pour discussion par le Conseil et soumission à l'Assemblée générale pour examen lors de la 4ème conférence AAMA.	
	Mise à jour sur le dépôt des instruments d'adhésion	Le président a également exhorté le Secrétariat à développer une base de données de tous les pays africains en assurant la liaison avec l'Organisation maritime internationale (OMI) ou d'autres plates-formes régionales telles que le protocole d'accord existant sur le contrôle des ports par les régions africaines. .	SECRETARIAT/ SOUTH AFRICA
3	COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES Rapport sur l'engagement avec le Groupe consultatif sur les questions maritimes	Le Conseil exécutif a demandé à l'Autorité maritime du Ghana d'élaborer une note conceptuelle complète sur le sujet pour présentation à l'Assemblée générale et à l'Union africaine afin d'encourager les gouvernements à tous les niveaux à adopter un plan d'action national contre la migration illégale en mer.	GHANA

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
	<p>en Afrique (AMAG) sur la migration illégale en mer</p>		
4	<p>Visite de courtoisie proposée à la Commission de l'Union africaine (CUA)</p>	<p>La délégation a décidé que les questions suivantes seraient traitées lors de la réunion et des résultats de la réunion présentée à l'Assemblée générale de l'AAMA:</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Mise en œuvre de l'initiative régionale sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée ii. Création d'une structure maritime dans l'UA iii. Statut d'observateur de l'UA au sein de l'Organisation maritime internationale 	<p>CHAIRMAN</p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>(OMI)</p> <p>iv. Importance de célébrer la Journée africaine des mers et des océans par l'UA et tous les MARADS le 25 juillet de chaque année.</p> <p>v. Promouvoir la création d'administrations maritimes autonomes sur le continent africain.</p>	
5	<p><i>CAPACITÉ BÂTIMENT</i></p> <p>Identifier le rôle de l'AAMA dans la mise en œuvre de la stratégie maritime</p>	<p>Les délégations du Ghana, du Nigéria et de l'Afrique du Sud ont été priées d'élaborer une orientation stratégique et des modalités pour assurer la mise en œuvre de l'AIMS 2050 en élaborant un plan d'action couvrant la période 2018-2019.</p>	<p>GHANA</p> <p>NIGERIA</p> <p>SOUTH AFRICA</p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
	intégrée en Afrique à l'horizon 2050 (AIMS 2050)		
6	<p>Mise à jour sur le soutien apporté par le Comité de coopération technique de l'OMI à l'obtention de programmes techniques pour l'AAMA.</p>	<p>i. Les États membres ont été instamment priés d'utiliser le système mondial intégré de renseignements sur les transports maritimes (GISIS) de l'OMI pour saisir les données pertinentes et les exigences techniques des entreprises.</p> <p>ii. Les Membres indiqueront les domaines dans lesquels une assistance technique peut être nécessaire pour permettre à l'AAMA de transmettre une position unifiée à l'OMI.</p>	<p>ALL MARADS</p>
7	<p>Mise à jour sur l'engagement avec la</p>	<p>Le Conseil exécutif a résolu comme suit</p> <p>i. Encourager les membres à participer au</p>	

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
	Fondation NIPPON et d'autres organismes	<p>cours de gestion sur la côte coréenne en mai 2018.</p> <p>ii. Inviter la Corée à faire une présentation à la 4ème Conférence AAMA en Egypte en 2018</p>	SECRETARIAT
8	Rapport d'avancement sur la structuration d'un programme de formation de 3 à 5 jours pour les chefs de Administrations maritimes (MARADS) et parties prenantes concernées	<p>Le Conseil exécutif a résolu comme suit:</p> <p>i. Président de l'AAMA pour engager l'AASTMT sur la formation et les capacités proposées. La formation devrait couvrir les rôles de sécurité maritime, de protection de l'environnement marin et de leadership pour les chefs de MARADS.</p> <p>ii. MARADS doit être notifié pour procéder aux nominations dès que la confirmation est obtenue.</p>	CHAIRMAN

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
9	Mise à jour sur l'engagement avec Africa Export - Import Bank (AFREXIM) et en Afrique Development Bank (AfDB) pour subventionner la formation des chefs de MARADS.	<p>Le Secrétariat assurera le suivi des lettres adressées au Président / Président African Export - Import Bank (Banque AFREXIM) et au Président de la Banque africaine de développement (BAD) pour demander un financement / soutien pour la formation au développement et au renforcement des capacités.</p>	<p>SECRETARIAT</p>
10	ARRANGEMENTS POUR LES FUTURES RÉUNIONS Confirmation de date / présentation par l'Autorité égyptienne pour la sécurité	<p>Le Conseil exécutif a décidé que:</p> <ul style="list-style-type: none"> i. EAMS devrait confirmer la date et le lieu de la conférence avant la fin du mois de février 2018. ii. Le Secrétaire général de l'OMI soit informé de la résolution prise pour 	<p>EGYPT/CHAIRMAN</p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
	maritime (EAMS) sur les préparatifs de la 4ème Conférence AAMA en 2018.	déplacer la 4ème conférence AAMA d'avril à juillet 2018 et demande la coopération et le soutien habituels de l'OMI.	
11	Confirmation de l'hébergement de la 5ème Conférence AAMA en 2019.	Le Conseil exécutif a chargé le Bureau du Président et du Secrétariat de transmettre les responsabilités détaillées d'un pays hôte pour guider le gouvernement des Seychelles dans l'approbation de l'accueil de la Conférence AAMA 2019.	CHAIRMAN/SECRETARIAT
12	Soumission pour accueillir la 6ème conférence AAMA en 2020	Le Conseil exécutif a demandé au Secrétariat d'informer immédiatement toutes les administrations maritimes que la candidature à la 6ème Conférence AAMA en 2020 était ouverte pour permettre à l'Assemblée générale d'examiner et d'approuver le pays hôte lors de la 4ème conférence AAMA en Egypte.	SECRETARIAT

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
13	<i>PRIX MARITIMES AFRICAINS 2018</i>	<p>Le Conseil exécutif a pris les mesures suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Rationaliser les prix à sept (7) catégories, comme indiqué ci-dessous: <ol style="list-style-type: none"> i. Administration portuaire de l'année ii. Administration de l'Etat du pavillon de l'année iii. Administration de l'Etat côtier de l'année iv. Prix d'éducation / de formation maritime v. Prix du financement pour 	SECRETARIAT

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>l'expédition</p> <p>vi. Maritime Law Award pour l'Administration maritime qui a domestiqué et mis en œuvre le plus grand nombre de conventions maritimes OMI / OIT.</p> <p>vii. Lifetime Achievement Award pour les personnes ayant contribué au développement de l'industrie maritime</p> <p>2. A dirigé les délégations de l'Égypte, du Kenya et de l'Afrique du Sud à élaborer des critères pour chacune des catégories du prix, pour examen et adoption ultérieurs</p>	<p>EGYPT, KENYA AND SOUTH AFRICA</p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>par l'Assemblée générale au cours de la quatrième Conférence de l'AAMA.</p> <p>3. Renommé le prix en tant que "Prix des administrations maritimes africaines 2019"</p> <p>4. Adopté l'engagement des services de conférence d'ARS en tant qu'organiseurs du prix 2019 des Administrations maritimes africaines sous réserve de l'approbation finale par l'Assemblée générale</p> <p>5. Adopté l'engagement de l'African Business News (ABN) pour couvrir le volet médias du prix sous réserve de l'approbation finale par l'Assemblée générale</p>	

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		6. Le budget du prix AAMA doit être inclus dans le budget proposé pour l'AAMA.	
14	COMMERCE ET ÉCONOMIE MARITIMES Examen de la performance des pays africains en matière de réglementation maritime	<p>Le Conseil exécutif a pris note des informations fournies dans le formulaire d'auto-évaluation et de la nécessité pour les pays membres de contribuer davantage. Il a en outre été convenu que le cadre d'auto-évaluation, une fois adopté, servirait de système d'examen annuel des performances à soumettre au Conseil par toutes les administrations maritimes au plus tard deux mois avant la date d'une conférence de l'AAMA. L'AAMA serait tenue de les transmettre à l'OMI pour aider à déterminer la zone dans laquelle les pays membres pourraient avoir besoin d'une assistance technique.</p>	SECRETARIAT
15	MARITIME GOVERNANCE	<p>Le Conseil exécutif a convenu de la nécessité de renforcer la collaboration nationale et régionale pour renforcer les capacités en matière de suivi, de</p>	ALL MARADS

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		contrôle et de surveillance de la gestion des pêches et des activités de pêche en Afrique.	
16	<i>DÉVELOPPEMENT DU CODE DE CERTIFICATION ET DE COMPÉTENCE DES MARCHÉS CÔTIERS PRÈS DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE LES ADMINISTRATIONS MARITIMES.</i>	Le Conseil exécutif a félicité le Secrétariat pour ses efforts. La délégation a rappelé que le mémorandum d'accord du secrétaire général Abuja sur le contrôle par l'État du port pour la sous-région de l'Afrique occidentale et centrale travaillait à l'élaboration d'un code continental de certification côtière qui serait harmonisé et distribué aux États membres.	SECRETARIAT
17	<i>POLLUTION MARITIME</i>	Toutes les administrations maritimes sont encouragées à ratifier et à domestiquer les instruments pertinents de l'OMI sur la prévention et le contrôle de la pollution marine qui, si elles étaient	SECRETARIAT

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		pleinement mises en œuvre, aideraient les administrations maritimes à réaliser l'utilisation durable des océans et des mers.	
18	<i>TOUT AUTRE AFFAIRE</i> Présentation du protocole d'accord de la MOWCA et demande à obtenir le statut d'observateur de l'AAMA.	Le Conseil exécutif a pris note de la demande de l'Organisation maritime pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et a convenu que le statut d'observateur de l'AAMA sera accordé en principe à MOWCA suite à l'approbation finale par l'Assemblée générale	SECRETARIAT
19	Demande d'adhésion de l'Association de gestion des ports d'Afrique orientale et australe (PMAESA) au Conseil exécutif de l'AAMA	Le Conseil exécutif a décidé que i. Le protocole d'accord mentionné par PMAESA soit distribué aux membres pour examen. ii. Le statut de PMAESA / PAPC soit accordé en principe au statut d'observateur sous réserve de	SECRETARIAT

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>ratification par l'Assemblée générale lors de la 4ème Conférence AAMA en Egypte.</p> <p>iii. La demande de PMAESA de devenir membre du Conseil exécutif de l'AAMA pour assurer la mise en œuvre effective du MoU sera présentée à l'Assemblée générale pour examen.</p>	
20	<p>Présentation par l'Association des armateurs africains (ASA)</p>	<p>Le Conseil exécutif, après délibération sur la demande de l'ASA, a regretté de ne pouvoir parrainer le sommet de l'ASA en raison du manque de fonds.</p>	<p>SECRETARIAT</p>
21	<p>Secrétariat de l'AAMA - Article 5 de la Constitution de l'AAMA.</p>	<p>Le Conseil exécutif a décidé que la question de la constitution d'un secrétariat fonctionnel pour l'AAMA et la nomination d'un secrétaire général seraient examinées lors de l'Assemblée générale. Il a</p>	<p>SECRETARIAT/GHANA</p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		<p>en outre été décidé qu'entre-temps, une délégation du Ghana et du Kenya devrait poursuivre les discussions avec le Secrétariat en chef actuel pour élaborer une structure à présenter à l'Assemblée générale.</p>	
22	<p>Présentation de la proposition pour le projet de livre AAMA.</p>	<p>Le Conseil exécutif a pris note de la proposition de l'Association des praticiens de l'énergie durable du Nigeria (SEPAN) de produire 1 000 exemplaires du projet de livre AAMA au coût de 42 000 USD et a décidé que l'AAMA serait incapable de financer le projet en raison de contraintes budgétaires.</p>	<p>SECRETARIAT</p>
23	<p><i>HÔTE DES FUTURES RÉUNIONS</i></p>	<p>The secretariat was requested to:</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Aviser toutes les Administrations maritimes de la nécessité d'exprimer leur intérêt pour accueillir la Conférence AAMA 2020 à l'Assemblée générale en 2018. 	<p>SECRETARIAT</p>

S/N	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	RESOLUTIONS	ACTION PAR
		ii. Créer une plate-forme pour que le Conseil exécutif aide à partager rapidement des informations.	